**Plan de cours**

Cours 2.3.1 (preuves électroniques)

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Cours 2.3.1 (preuves électroniques) | | Durée : 90 minutes |
| **Ressources nécessaires :**   * PC/ordinateur portable équipé des versions de logiciels compatibles avec les supports préparés * Rétroprojecteur et écran * Accès Internet (si disponible) * Papier et stylos pour la prise de notes * Copies papier des documents mail11.doc et mail11(hash).doc pour chaque participant * Exemplaires du COE Electronic Evidence Guide et du COE Digital Forensic Laboratory Guide | | |
| **But de la session :**  Le but de cette session est de donner aux participants l’occasion de se pencher sur les enjeux et difficultés de l’utilisation de preuves électroniques avec l’exemple de piratage de la messagerie d’entreprise (attaque « BEC ») faisant l’objet de l’étude de cas. | | |
| **Objectifs :**  À l’issue de cette session, les participants devraient :   * connaître les méthodes de validation des preuves électroniques. * savoir examiner les questions de recevabilité des preuves électroniques au cours d’un procès * savoir examiner et expliquer la valeur des fichiers de preuve électronique | | |
| **Note aux formateurs**  Le but principal de cette session est d’amener les participants à prendre conscience des principaux problèmes de recevabilité des preuves électroniques et de l’importance de savoir en tenir compte pour l’acceptation ou le rejet de celles-ci. La possibilité de vérifier les preuves par validation des empreintes numériques de fichiers leur est également présentée. La capacité d’analyse de certains types de preuves reste toutefois limitée car les courriers électroniques introduits comme preuves sont créés dans des documents Word et il n’y a pas d’autres objets à examiner. | | |
| **Contenus d’enseignement** | | |
| **Diapositives** | **Sommaire** | |
| 1 à 3 | Les premières diapositives présentent la structure et les objectifs de cette session. Les participants auront la possibilité de poser toute question qu’ils pourraient avoir à ce sujet. | |
| 4 à 5 | On trouvera dans ces diapositives la définition des preuves électroniques et leurs particularités. Il convient de rappeler aux participants que ces questions leur ont déjà été présentées de manière plus détaillée dans la formation initiale. | |
| 6 à 11 | Par rapport à la formation initiale, ces diapositives approfondissent la question de la recevabilité des preuves électroniques. Le formateur devra veiller à ce que tous les aspects soient abordés. | |
| 12 à 13 | Ces diapositives rappellent aux participants que la législation et les pratiques en vigueur dans leur pays priment et qu’il existe des documents du CdE sur les preuves électroniques. Ils doivent être encouragés à se les procurer. | |
| 14 | Le formateur posera les questions figurant sur cette diapositive et devra se préparer à discuter d’exemples réels avant de passer à l’étude de cas. | |
| 15 à 16 | Ces diapositives donnent la liste des documents utilisés dans l’étude de cas. Le formateur demandera aux participants s’ils y ont décelé des problèmes de recevabilité et mènera une discussion à ce sujet. | |
| 17 à 22 | Ces diapositives montrent le processus de hachage des fichiers et comment il permet de repérer une modification, même mineure, dans un fichier. Cette session repose sur les fichiers mail11.doc et mail11(hash).doc. Il est recommandé au formateur de faire une démonstration de hachage et de comparer deux fichiers entre lesquels il n’existe qu’une petite différence. | |
| 23 | Cette diapositive présente quelques-uns des avantages des preuves électroniques, la manière dont elles peuvent être validées et certaines questions que les juges peuvent poser. | |
| 24 à 25 | Le formateur récapitulera les objectifs de la session avec les participants et leur demandera s’ils ont des questions concernant les éléments du cours. | |
| **Exercices pratiques**  L’exercice pratique est contenu dans les diapositives 16 à 21. Le formateur pourra envisager une démonstration en direct du hachage des lignes présentées. | | |
| **Évaluation/vérification des connaissances**  Aucune évaluation formelle n’a été préparée pour cette session. La participation active de tous est demandée. | | |